

## ITALIE

### Le pays s'enfonce dans l'insécurité

*Ces quatre dernières années, des décennies de réalisations sociales ont été perdues à cause des réformes structurelles et de la privatisation qui profitent à une petite portion de la population. La qualité de vie est nettement en baisse, tandis que les inégalités augmentent (à cause de la restauration des privilèges de la minorité). L'insécurité va croissant, favorisée par un gouvernement qui montre de plus en plus de mépris pour les règles démocratiques, le dialogue institutionnel et social et les droits civils de ceux qui sont « différents » du point de vue politique, social ou culturel.*

**ARCI**

**ACLI**

**Fondazione Culturale Responsabilità Etica**

**Manitese**

**Movimondo**

**Sbilanciamoci**

**Unimondo**

Alessandro Messina / Sabina Siniscalchi / Jason Nardi

Ces quatre dernières années, l'Italie a constamment reculé dans le classement de l'Indicateur du développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement : en 2000, le pays occupait la 19<sup>e</sup> place du classement mondial, en 2002 il avait reculé à la 20<sup>e</sup> place et en 2003 il se classait 21<sup>e</sup>.

Dans l'Indicateur de la pauvreté humaine, l'Italie n'a fait aucune progression depuis l'année dernière, conservant sa 11<sup>e</sup> place. L'Institut Nazionale di Statistica (ISTAT, Institut national de la statistique) a révélé qu'il y avait « 2,46 millions de ménages italiens vivant dans la pauvreté relative en 2002, un chiffre représentant 11% de l'ensemble des ménages. La pauvreté absolue touche 926 000 ménages, soit 4,2% du total<sup>1</sup> ».

L'Italie a également chuté d'une place du 20<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle dans l'Indicateur sexospécifique du développement humain, tandis qu'elle est passé - et c'est peut-être là une tendance encore plus alarmante - de la 31<sup>e</sup> à la 32<sup>e</sup> place dans l'Indicateur de l'habilitation des femmes. Ce dernier prend en considération la participation des femmes à la vie politique et économique et la répartition des richesses par sexe.

L'insécurité va croissant dans le pays, favorisée par un gouvernement qui montre de plus en plus de mépris pour les règles démocratiques, le dialogue institutionnel et social et les droits civils de ceux qui sont « différents » du point de vue politique, social ou culturel.

### La sécurité (insécurité) institutionnelle

Le premier élément d'insécurité vient du fait étrange que le Chef du gouvernement, Silvio Berlusconi, est en même temps l'homme le plus riche du pays et contrôle environ 75% des médias en général et 90% des émissions nationales. Bien que les monopoles des médias soient monnaie courante dans les pays européens, le cas de l'Italie est plus préoccupant, en raison du contrôle direct et indirect que Berlusconi et sa société-parti exercent sur les secteurs des médias privés et d'Etat. Le représentant pour la liberté des médias de l'Organisation pour la

---

<sup>1</sup> Rapport de l'ISTAT 2003. [www.istat.it](http://www.istat.it)

sécurité et la coopération en Europe, Freimut Duve, a déclaré que «cette forme de contrôle des médias est à l'évidence inconstitutionnelle ». Bref, la tendance actuelle de la politique en Italie est caractérisée par une forte influence des médias, avec un risque conséquent de populisme.

Les tons alarmés des reportages de la presse internationale commentant le démarrage de la présidence italienne de l'Union Européenne, en juillet 2003, méritent d'être rappelés ici. Le journal britannique *Financial Times* a parlé d'un «Président intouchable pour l'Europe », le magazine allemand *Der Spiegel* a invoqué le traité de l'Union Européenne qui prévoit une procédure de sanction contre un Etat membre qui viole certains des principes fondamentaux de l'Union, tels que la liberté de la presse ou les fondements des Etats régis par des principes « fondés sur les droits », et le magazine britannique *The Economist* a déclaré qu'il «n'était pas apte à diriger le gouvernement d'un quelconque pays <sup>2</sup> ».

Dans ce contexte, certaines des mesures prises par le gouvernement en 2003 sont un autre motif d'inquiétude, par exemple la loi dite de Gasparri qui, en pratique, permet une concentration encore plus grande des médias aux mains du Premier ministre. La loi Gasparri (du nom du ministre de la Communication) cherche à élargir le budget publicitaire grâce au Système intégré de communications, en rendant impossible de fixer un plafond au montant de revenu qu'un seul groupe de télécommunications peut gagner par la publicité.

Mediaset - la société de Berlusconi - est déjà dans une position dominante (en contrôlant 63%), limitant l'accès au marché et les possibilités d'expansion pour de nouveaux groupes de médias. La nouvelle loi élimine de facto le conflit d'intérêts en élargissant les limites : par exemple, les chaînes de télévision, les journaux et la radiodiffusion-télévision sont regroupés avec les télécommunications, les systèmes satellitaires, etc., pour que Mediaset ait en apparence une part plus petite de l'ensemble. Par ailleurs, le marché de la télévision payante est monopolisé par un autre géant des médias, la News Corporation de Rupert Murdoch. En sa qualité de Secrétaire Général de la Fédération internationale des journalistes, Aidan White a récemment déclaré ceci : « L'Italie est en passe de devenir l'un des marchés des médias les plus concentrés dans le monde<sup>3</sup> ».

### **La sécurité (insécurité) sociale**

Le plan d'action du gouvernement est clair : un transfert progressif de la responsabilité des services publics au marché et aux œuvres charitables, lui permettant de réduire les dépenses sociales et d'appuyer le secteur privé. De modestes mesures axées sur l'assistance sociale ont été introduites pendant que les fonds destinés aux autorités locales pour les dépenses de politique sociale ont été réduits. Cela constitue une attaque claire contre l'Etat providence : on ouvre les portes au marché et aux sociétés privées. En retour, on promet aux italiens une réduction de l'impôt, pour qu'ils aient plus d'argent à dépenser sur le marché privé. Cependant, 64% des citoyens auraient préféré payer plus de taxes pour de meilleurs services publics.

Entre-temps, les politiques gouvernementales en matière d'emploi, de sécurité sociale et d'immigration (comme la réduction de la durée moyenne des contrats, l'instauration de l'incertitude concernant l'âge et la qualité de la retraite, le traitement des immigrants) favorisent un sentiment grandissant d'insécurité dans le pays. Sentiment qui est exacerbé par le fait que les médias grand public, en particulier les réseaux de radiodiffusion et télédiffusion nationaux, font de chaque nouvelle une affaire criminelle qui menace «notre mode de vie ». Cela est particulièrement vrai dans le cas de l'immigration. L'année 2003 a été fortement marquée par l'application de la nouvelle Loi 189/2002 appelée Loi Bossi-Fini, qui adopte des

---

<sup>2</sup> *The Economist*. [www.economist.com/displaystory.cfm?story\\_id=593654](http://www.economist.com/displaystory.cfm?story_id=593654)

<sup>3</sup> Fédération internationale des journalistes, [www.ifj-europe.org](http://www.ifj-europe.org)

mesures répressives contre « l'immigration clandestine ». En fait, la seule option ouverte à la majorité des 2,5 millions d'immigrants était d'entrer illégalement en Italie et de profiter des amnisties ultérieures.

Réagissant aux pressions des entrepreneurs qui tirent profit des flux migratoires plus importants, le gouvernement prend des mesures pour freiner la liberté de mouvement des personnes, affaiblissant ainsi leur statut juridique, entravant le processus d'intégration sociale et donnant aux employeurs un pouvoir effectif sur le droit de résidence des immigrants ; en même temps, le gouvernement remue des craintes sociales à l'égard des citoyens étrangers, en les dépeignant comme des criminels. Le résultat - activement recherché par le gouvernement - est la limitation des droits des travailleurs étrangers. De fait, conjugué aux mesures introduites par la nouvelle Loi No 30 (appelée Loi Biagi), également votée en 2003, les droits de tous les travailleurs sont sapés.

Parallèlement au démantèlement progressif de l'Etat-providence, il y a eu une croissance exponentielle du nombre de détenus ces dernières années. Au 31 décembre 2002, la population carcérale se chiffrait à environ 57 000 individus, en plus de 35 000 personnes probationnaires ou purgeant des peines non privatives de liberté, tandis que 70 000 autres étaient dans l'attente de la décision du tribunal sur les peines non privatives de liberté. Si l'on ajoute à ces chiffres les personnes en résidence surveillée, sous surveillance au moyen de bracelets électronique ou soumises à des ordonnances restrictives, cela donne plus de 200 000 criminels condamnés. En conséquence, le pays possède un fort taux de détention : 100 prisonniers pour 100 000 habitants. Les prisons italiennes renferment environ plus de 16 000 personnes de plus qu'il n'y a de lits disponibles.

Une étude des caractéristiques juridiques et socioéconomiques de la population carcérale montre qu'elle est composée d'un tiers de citoyens non-européens, dont la moitié viennent de pays islamiques ; d'un tiers de personnes souffrant de problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme ; 16 000 personnes étaient au chômage avant leur arrestation, 22 000 n'ont pas terminé l'enseignement obligatoire, et plus de 17 000 ont moins de 30 ans. Il est donc évident qu'en Italie, on a tendance à utiliser des politiques pénales pour traiter des problèmes traditionnellement couverts par des politiques sociales.

### **La sécurité (insécurité) économique**

En 2003, le lancement d'un livre intitulé « The Disappearance of Industrial Italy<sup>4</sup> » a coïncidé avec l'explosion de la crise de Fiat qui annonçait la chute de deux grandes compagnies alimentaires, Cirio et Parmalat (la dernière est sans doute la plus grosse de l'histoire de l'Europe). Ces cas illustrent plusieurs dimensions de la profonde crise qui affecte le secteur industriel et l'économie dans son ensemble. Ils ont trait au système de production mais aussi, à la corruption gouvernementale et à la fraude au détriment des petits investisseurs et des petites institutions. L'économie italienne traverse une crise structurelle concernant la compétitivité, la gestion et - c'est à présent clair - la légalité.

Aujourd'hui, la finance n'est plus un outil au service de l'économie réelle, mais plutôt, une fin en soi : en 2003, les banques étaient responsables de 50% des fusions et des acquisitions en Italie ; ces banques soutiennent également des entreprises véreuses, dans la mesure où celles-ci participent à leur capital et à leurs investissements (comme dans les cas de Parmalat et de Cirio).

Dans le même temps, le marché publicitaire se rétrécit, mais la part du secteur de la radiodiffusion et télédiffusion s'est accrue et représente aujourd'hui près de 60% du total. Cette tendance s'est instaurée sous le contrôle et au profit du Premier ministre Berlusconi.

---

<sup>4</sup> Gallino, Luciano. La scomparsa dell'Italia industriale. Einaudi, juillet 2003.

Selon Forbes, M. Berlusconi est la 35<sup>e</sup> personne la plus riche au monde, avec des biens personnels d'une valeur de 7,2 milliards d'Euros (8,77 milliards de USD) : il détient des actions évaluées à 7,3 milliards d'Euros (8,89 milliards de USD) sur le marché boursier italien et a déclaré un revenu annuel de 9 millions d'Euros (10,96 millions de USD).

Le Premier ministre a réagi à la situation économique actuelle en : proposant des amnisties fiscales et des remises d'impôt en faveur de ceux qui enfreignent les règles en matière de construction ; s'attaquant au système de sécurité sociale de l'Etat ; précarisant davantage le marché du travail ; transférant le système éducatif au secteur privé ; réduisant les impôts sur les grosses fortunes privées ; bradant les biens publics et démantelant le secteur public universitaire et de la recherche. Le message adressé aux citoyens est sans équivoque : être rusé, ça paie. Mais c'est aux antipodes de ce dont a besoin un pays plongé dans une crise identitaire productive et entrepreneuriale.

### **La sécurité (insécurité) environnementale**

En Italie, les politiques environnementales n'ont jamais été brillantes, mais elles ont rarement connu une phase aussi alarmante : la mise en application du Protocole de Kyoto n'a toujours pas reçu des fonds adéquats, tandis que la consommation de gaz et de pétrole ainsi que le transport routier continuent de bénéficier d'un traitement préférentiel. Dans le même temps, moins de fonds sont alloués à la protection de la mer et de l'environnement (par exemple, les fonds destinés à la gestion des eaux de Venise ont été réduits de 70%).

En outre, le gouvernement a annoncé une nouvelle amnistie en faveur de ceux qui enfreignent les règles en matière de construction (la troisième en 19 ans). A cause de cette mesure, l'Etat a perdu encore plus de crédibilité : les gens ordinaires seront tentés d'enfreindre les règles et d'attendre la prochaine amnistie. Pour la première fois, il sera possible de régulariser les violations commises sur des biens publics : les plages, les sites archéologiques sur lesquels ont été construits des villas, des restaurants et des cafés, obtiendront tout d'un coup un statut légal.

En se fondant sur le fait que 362 000 nouveaux bâtiments illégaux ont été érigés entre 1994 et 2002 - le coût total du développement urbain concomitant étant pris en charge par les autorités locales à hauteur de 8,7 milliards d'Euros (10,8 milliards de USD) - les projections indiquent que cette amnistie augmentera le taux des futures violations jusqu'à 44%, ce qui veut dire que rien qu'en 2004 seront construits 60 000 nouveaux bâtiments illégaux qui, pour l'essentiel, vont dégrader l'environnement.

### **La sécurité (insécurité) internationale**

Pour 2004, le gouvernement a alloué 1,2 milliards d'Euros (1,48 milliards de USD) pour prendre en charge les coûts de la participation italienne à l'occupation de l'Irak. Cette allocation représente plus de 5% d'augmentation des dépenses militaires qui, ces quatre dernières années, avaient déjà augmenté de 10%. Le budget militaire (missions et budget du ministère) est le seul qui va augmenter en cette année de réductions et de contraintes.

Entre-temps, le financement de la coopération internationale est confronté à une crise profonde. Celle-ci est essentiellement due à l'inadéquation de la Loi 49/87 qui régit l'engagement de l'Italie vis-à-vis de la coopération internationale, et au déclin progressif de la Direction Générale de la Coopération au Développement du ministère des Affaires Etrangères (aujourd'hui pratiquement paralysée). Cet Office ne garantit même pas le travail administratif élémentaire qui contribuerait au moins à maintenir les projets déjà en cours.

Courant 2003, le Comité Exécutif (l'organe opérationnel et décisionnel de la Direction) ne s'est pas réuni pendant des mois, alors que des centaines de projets attendaient d'être traités et

sélectionnés. De surcroît, les Ong italiennes avaient dépensé pas moins de 30 millions d'Euros (36,5 millions de USD) dans des projets qui avaient déjà été acceptés : certaines d'entre elles attendent toujours des fonds qui avaient été octroyés en 1997.

Il y a une grave pénurie de financement : seul 0,2% du revenu national brut a été alloué à la coopération internationale en 2002, faisant de l'Italie l'avant dernier pays sur la liste de l'OCDE, en termes de destination des ressources. Cette situation dément les déclarations ronflantes faites à maintes reprises par le Premier ministre Berlusconi, qui promet d'augmenter ce chiffre à 0,7% du revenu national brut.

### **Des signes de réveil**

Dans ce contexte, nous devons reconnaître qu'il y a des signes de réveil de la société civile qui, plus d'une fois, a entretenu une forte mobilisation et sensibilisation. Les initiatives qui méritent d'être mentionnées sont notamment celles du mouvement *Girotondi* pour la défense du pluralisme des médias et de l'indépendance du système judiciaire, celles des syndicats pour soutenir le système scolaire public, les régimes de pension d'état et les droits dans le domaine du travail et enfin, mais non des moindres, les campagnes en faveur de l'établissement de nouvelles priorités en matière de dépenses publiques, et pour la défense des biens communs. Ces types d'initiatives devraient se développer, en suscitant l'engagement civique et mettant au défi les pouvoirs et les institutions politiques.